

NUMÉRO E-E149399

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2023

ÉDITÉ LE 31/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2015

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Raison sociale : BODET LUC

28 AV DU GENERAL MILHAUD
15130 ARPAJON-SUR-CERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 812905990

Siret : 812 905 990 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 83 09112

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 411271510005

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 411271510005

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Téléphone : 04 71 49 01 23

Portable : 06 68 69 03 05

Fax :

Site Internet :

E-mail : eirlbodet@outlook.fr

Responsabilité légale :

BODET LUC CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/10/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/09/2021
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/10/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	21/10/2021
o Poêle ou insert bois	21/10/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.